

II

(Actes non législatifs)

RÈGLEMENTS

RÈGLEMENT D'EXÉCUTION (UE) N° 689/2014 DU CONSEIL

du 23 juin 2014

mettant en œuvre l'article 16, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 204/2011 concernant des mesures restrictives en raison de la situation en Libye

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE,

vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne,

vu le règlement (UE) n° 204/2011 du Conseil du 2 mars 2011 concernant des mesures restrictives en raison de la situation en Libye ⁽¹⁾, et notamment son article 16, paragraphe 2,

considérant ce qui suit:

- (1) Le 2 mars 2011, le Conseil a adopté le règlement (UE) n° 204/2011.
- (2) Conformément à l'article 16, paragraphe 6, du règlement (UE) n° 204/2011, le Conseil a examiné la liste figurant à l'annexe III dudit règlement.
- (3) Il convient d'actualiser les informations d'identification concernant une entité sur la liste figurant à l'annexe III du règlement (UE) n° 204/2011.
- (4) Il n'existe plus de motif pour maintenir deux entités sur la liste figurant à l'annexe III du règlement (UE) n° 204/2011.
- (5) Il y a donc lieu de modifier l'annexe III du règlement (UE) n° 204/2011 en conséquence,

A ADOPTÉ LE PRÉSENT RÈGLEMENT:

Article premier

L'annexe III du règlement (UE) n° 204/2011 est modifiée conformément à l'annexe du présent règlement.

⁽¹⁾ JO L 58 du 3.3.2011, p. 1.

Article 2

Le présent règlement entre en vigueur le jour de sa publication au *Journal officiel de l'Union européenne*.

Le présent règlement est obligatoire dans tous ses éléments et directement applicable dans tout État membre.

Fait à Luxembourg, le 23 juin 2014.

Par le Conseil
La présidente
C. ASHTON

ANNEXE

L'annexe III du règlement (UE) n° 204/2011 est modifiée comme suit:

1) la mention concernant l'entité «Capitana Seas Limited» est remplacée par la mention suivante:

| | «Nom | Informations d'identification | Motifs | Date d'inscription |
|-----|-----------------------|-------------------------------|---|--------------------|
| 36. | Capitana Seas Limited | | Entité de droit britannique appartenant à Saadi Qadhafi | 12.4.2011» |

2. les mentions concernant les entités ci-après sont supprimées:

- Libyan Holding Company for Development and Investment,
 - Dalia Advisory Limited (filiale de la LIA).
-